

SALLES D'AUDE, le 09/09/2024

22 Rue Marcel Pagnol
11110 SALLES D'AUDE

Téléphones :

Jean-Luc : 06.99.36.92.01

Cathy : 06.82.34.11.66

Mail Club : sunstagesendurance@gmail.com

Mail Orga : 2seorganisations@gmail.com



MODALITES D'ORGANISATION

2SEO_TERRA_VINEA_TRAIL

PORTEL_DES_CORBIÈRES

06 Octobre 2024

Objet : - DEROULEMENT – MISE EN PLACE – MISSIONS

Pièces : Déroulement des journées 05 et 06 octobre 2024

ANNEXES :

- 01 : *Parcours des courses*
- 02 : *État des lieux (Départ – Arrivée)*
- 03 : *Organisation de la Salle du Belvédère (Samedi et dimanche)*
- 04 : *Signaleurs : Tableau et Emplacements Géographiques*
- 05 : *Signaleurs : Matériel*
- 06 : *Signaleurs : Exemple de positionnement sur carrefour*
- 07 : *Signaleurs : Missions*
- 08 : *Numéros de téléphones importants*
- 09 : *Ravitaillements : Emplacements – Positionnement*
- 10 : *Secouristes*
- 11 : *Carrefours identifiés*
- 13 : *Rapport d'Incident*
- 14 : *Le stationnement à Portel-des-Corbières*
- 15 : *Le Point Presse*

TABLE DES MATIERES

I – GENERALITÉS

II – LES ÉPREUVES

21 – PRESENTATION DES ÉPREUVES

- 211. Le Terra Vinea Trail L
- 212. Le Terra Vinea Trail M
- 213. Le Trail Portelais
- 214. La Marche Rose

22 – LE MARQUAGE DES PARCOURS

- 221. Le Terra Vinea Trail L
- 222. Le Terra Vinea Trail M
- 223. Le Trail Portelais
- 224. La Marche Rose

III – LE POLE LOGISTIQUE

31 – MISE EN PLACE DE LA PARTIE ADMINISTRATIVE

32 – MONTAGE ET DÉMONTAGE DES BARRIÈRES

- 321. Zone « Départs / Arrivées »
- 322. Zone Chronomètre – Speaker – Point Presse

33 – MISE EN PLACES ORIFLAMMES ET AUTRES PUBLICITÉS

- 331. Zones « Départs / Arrivées »
- 332. Publicités Partenaires

34 – MISE EN PLACE ZONE DE RAVITAILLEMENT « ARRIVÉE »

35 – ORGANISATION DE LA SALLE DU BELVÉDÈRE

- 351. Remise des dossards

IV – LE POLE SIGNALEURS

41 – LE 2SEO TERRA VINEA TRAIL L

42 – LE 2SEO TERRA VINEA TRAIL M

43 – LE TRAIL PORTELAIS

44 – LA MARCHÉ ROSE

45 – LE MATÉRIEL – LE POSITIONNEMENT – MISSIONS

- 451 – 2SEO attribue une dotation à chaque signaleur
- 452 – La sécurité
- 453 – La distribution des Chouchous

46 – DOCUMENTS FOURNIS AUX SIGNALEURS

45 – MATÉRIELS FOURNIS AUX SIGNALEURS

47 – SIGNALEMENT AU DIRECTEUR DE COURSE

V – LE POLE RAVITAILLEMENTS

51 – TOUS PARCOURS

- 511. Installations des zones de ravitaillement
- 512. Mission du responsable de ravitaillements
- 513. Gestion de l'évènement particulier
- 514. Préparation du ravitaillement de fin de course

VI – LE POLE SÉCURITÉ

60 – LE MEDECIN

61 – LES SECOURISTES

- 621. Poste fixe 1
- 622. Ambulance 1
- 623. Ambulance 2
- 624. Missions communes

63 – LES VTT

VII – LE POLE MEDIAS _ POINT PRESSE

71 – LES CAMERAMEN SUR LES COURSES

72 – LE CAMERAMAN SUR SITE

73 – LE DRONE

74 – LE POINT PRESSE

V – LE POLE RAVITAILLEMENTS

VI – LE POLE ANIMATION

VII – LE POLE CHRONOMETRAGE

VIII – LE STATIONNEMENT A PORTEL DES CORBIÈRES

IX – LE COCKTAIL

X – LE BRIEFING

XI – LE DEBRIEFING



2SEO organise La première édition du **2SEO_TERRA_VINEA_TRAIL**, le 06 octobre 2024 à PORTEL DES CORBIÈRES (11). Par son ampleur, cette édition nécessite une organisation sans faille et une présence importante en amont comme sur le terrain le jour de l'épreuve. Le présent document a pour but de préparer l'événement dans ses plus proches détails

I – GÉNÉRALITÉS

Afin d'assurer une manifestation exemplaire, **2SEO** désire mettre en place une organisation structurée qui permette non seulement d'anticiper les besoins mais également de désigner les missions attribuées à chaque responsable des différents pôles préétablis.

La priorité restant la sécurité des concurrents et des bénévoles et/ou signaleurs, **2SEO** a déterminé des points particuliers en insistant sur la spécificité de chaque secteur.

Bien évidemment, le jour de la manifestation, les responsables de l'organisation pourront être amenés à faire face à des événements imprévus qu'il géreront sur l'instant.

Les décisions prises et mises en pratique sur cette Édition seront, par la suite, discutées et critiquées lors d'un debriefing après l'épreuve, de manière à perfectionner l'événement qui pourra être reconduit en 2025.

II – LES EPREUVES

21 – PRESENTATION DES EPREUVES (Annexe 01)

211 – LE TERRA VINEA TRAIL L (Départ 08h30)

La course est constituée d'un parcours de 25 km sur les communes de Portel des Corbières et Sigean. D'un dénivelé de 443m, elle va permettre aux concurrents de s'exprimer dans la plus grande partie de son parcours, sur les sentiers des communes citées supra avec un passage dans la mine de Terra Vinea.

212 – LE TERRA VINEA TRAIL M (Départ 08h50)

La course est constituée d'un parcours de 15 km sur les communes de Portel des Corbières et Sigean. D'un dénivelé de 301m, elle va permettre aux concurrents de s'exprimer dans la plus grande partie de son parcours, sur les sentiers des communes citées supra avec un passage dans la mine de Terra Vinea.

213 – LE TRAIL PORTELAIS (Départ 08h40)

Ses parcours vous mèneront sur les alentours de Portel des Corbières, pendant 6 km, mais ne vous permettront pas de passer dans la mine. D'un dénivelé de 95m, cette épreuve offre la possibilité de participer à des concurrents adeptes de distances plus courtes.

214 – LA MARCHÉ ROSE (Départ 10h00)

Elle se fera sur Portel des Corbières et ses alentours. Le but est de permettre aux moins aguerris de porter leur contribution au versement d'une somme à « Octobre Rose ».

22 – LE MARQUAGE DES PARCOURS

221 – LE TERRA VINEA TRAIL L

- Marque au sol : Rouge Fluo
- Marquage panneaux (Flèches Akilux couleur 2SEO)
- Rubalise.

222 – LE TERRA VINEA TRAIL M

- Marque au sol : Vert Fluo
- Marquage panneaux (Flèches Akilux couleur 2SEO)

- Rubalise

223 – LE TRAIL PORTELAIS

- Marque au sol : Jaune Fluo
- Marquage panneaux (Flèches Akilux couleurs de 2SEO)
- Rubalise

224 – LA MARCHÉ ROSE

- Marque au sol : Bleu Fluo
- Marquage panneaux (Flèches Akilux couleur 2SEO)
- Rubalise

III – LE POLE LOGISTIQUE

Dirigé par **Jean TABONI**, il est essentiellement constitué de bénévoles de 2SEO ou de la commune de PORTEL DES CORBIÈRES (81).

La mission du Pôle Logistique est de s'assurer de la mise en place du matériel nécessaire au bon déroulement de l'événement dans l'ordre des points suivants :

31 – MISE EN PLACE DU POLE ADMINISTRATIF

Mise en place des tables et de tout le matériel nécessaire à la remise des dossards en collaboration avec Catherine BIELLE. Le but est de fermer totalement la partie administrative de la remise des dossards, ouverte uniquement aux personnes désignées pour la remise.

32 – MONTAGE ET DEMONTAGE DES BARRIERES (Annexe 02)

321 – Zones « Départs et Arrivée »

Les barrières encadrant cette zone seront positionnées le samedi 05 octobre dans l'après-midi conformément à la planification de cette zone. Elles seront démontées le dimanche 06, dans la soirée par les bénévoles 2SEO et remises dans les zones où elles avaient été déposées.

322 – Zone Chronomètre – Speaker – Point Presse

Ces zones seront constituées le samedi 05 après-midi en collaboration avec Jean-Luc SANNAPIECO et les parties concernées.

33 – MISE EN PLACE ORIFLAMMES ET AUTRES PUBLICITÉS

331 – Zones « Départs et Arrivée »

- Positionnement de tout encart publicitaire sur ces zones, visibles de tous et également des médias sur place.

332 – Publicités partenaires

Positionnés à l'arrivée, ils seront déplacés sur vers les podiums juste avant la remise des récompenses pour être installés de part et d'autre du podium, visibles du public et des photographes ou caméramen.

34 – MISE EN PLACE ZONE RAVITAILLEMENT ARRIVÉE (Annexe 02)

Une zone de ravitaillement sera délimitée dans la partie prévue à cet effet prête à être opérationnelle le jour de la manifestation.

35 – ORGANISATION DE LA SALLE DU BELVÉDÈRE (Annexe 03)

- **Le samedi 05 octobre**
 - En priorité, mise en place de la zone de récupération des dossards.

- Mise en place zone Arrivée
- **Le dimanche 06 octobre**
 - Restructuration de la salle du Belvédère avec la mise en place des tables sur lesquelles les concurrents vont se restaurer après la course.
 - Mise en place de la zone « Cocktail », suivant les préconisations de Catherine BIELLE, dans la zone remise des dossards.

351 – Remise des dossards

- La remise des dossards se fera dans les horaires prévus dans le règlement en même temps que les dotations prévues.
- Lors de la remise des dossards, une personne dotée d'un ordinateur connecté à Internet remplira le formulaire Google Form « concurrent » afin de renseigner correctement les rubriques demandées. (Statistiques)

IV – LE POLE SIGNALEURS

Le 2SEO_TERRA_VINEA_TRAIL, nécessite la mise en place de signaleurs sur toute la longueur du parcours de manière à sécuriser l'évènement.

Les signaleurs sont dans la plus grande majorité, de la région, ce qui constitue un avantage en termes de connaissance du terrain.

Les signaleurs constituent des personnes importantes pour l'organisation. Ils assurent non seulement le signalement du parcours aux concurrents mais ils œuvrent également en matière de sécurité, puisqu'ils font appliquer les termes des différents arrêtés pris par les autorités municipales. Ils sont essentiels pour assurer la manifestation.

41 – LE 2SEO_TERRA_VINEA_TRAIL L (Annexe 04)

Il s'articule sur 2 communes.

Sur chaque commune ont été identifiés les points particuliers nécessitant le positionnement d'un signaleur ou barrière (à l'appréciation du maire de la commune)

42 – LE 2SEO_TERRA_VINEA_TRAIL M (Annexe 04)

Il s'articule également sur 2 communes.

Les signaleurs sont également placés en raison des particularités du parcours.

43 – LE TRAIL PORTELAIS (Annexe 04)

Il s'articule sur la commune de Portel des Corbières.

Les signaleurs sont également placés en raison des particularités du parcours.

44 – LA MARCHÉ ROSE (Annexe 04)

Marche ou Marche Nordique - Randonnée en totale autonomie pour les participants. Respect total du Code de la Route. Pas de chrono !

45 – LE MATÉRIEL (Annexe 05) – LE POSITIONNEMENT SUR UN CARREFOUR (Annexe 06) – MISSIONS (Annexe 07)

451 – 2SEO attribue une dotation à chaque signaleur :

- Un gilet fluo de sécurité et une casquette floquée au nom de l'organisateur. Ils doivent obligatoirement être portés sur le poste de manière à se faire repérer par les automobilistes.

452 – La sécurité

- La sécurité des signaleurs prime, ils doivent se positionner de manière à voir et à être vu des automobilistes et des concurrents dans le créneau horaire prévu à l'**annexe 04**. Le référent « signaleurs » s'assure du positionnement correct de ses signaleurs et rend compte au Directeur de Course par les moyens de communication mis en place.
- Les postes signalés dans l'**annexe 05** seront également pourvus de panneaux à doubles faces avec côté vert et côté rouge permettant de réguler la circulation des véhicules. **Ils seront restitués à la fin de course dans la salle du Belvédère à Terra Vinea.**
- Les postes signalés dans l'**annexe 05** seront dotés d'un sifflet qui permettra de signaler l'arrivée des coureurs sur un carrefour.
- Tous les signaleurs doivent être dotés d'un téléphone en état de marche en liaison avec leur référent ou le Directeur de Course.
- **Annexe 06** : Donne un exemple de *positionnement sur un carrefour*.
- **Annexe 07** : Indique et détaille *Les missions de chaque poste*.
- **IMPORTANT** : Dans tous les cas, par mesure de sécurité, les postes ne doivent être quittés avant le passage du dernier concurrent. En cas de doute, le signaleur doit se renseigner avant de quitter son poste.

453 – La distribution des chouchous

Les personnes désignées pour distribuer les chouchous, se positionneront aux endroits indiqués pour tendre les chouchous aux concurrents. **Cette remise est indispensable car, la possession ou non d'un chouchou, déterminera si le coureur est bien passé à l'endroit de la distribution, dès son arrivée.**

Une personne sera désignée, à l'arrivée, pour vérification de la présence des chouchous au poignet des concurrents.

46 – DOCUMENTS FOURNIS AUX SIGNALEURS (Annexe 08)

Chaque poste sera doté des documents suivants :

- **L'arrêté établi par la commune** concernant la sécurité de l'évènement. (*A récupérer auprès des services municipaux et/ou remis par 2SEO aux signaleurs*)
- **Les coordonnées des différents responsables** de l'évènement et/ou du poste auquel ils sont désignés.

47 – SIGNALEMENT AU DIRECTEUR DE COURSE

IMPORTANT : Chaque référent de poste ou chaque signaleur avisera le directeur de course (ou un de ses adjoints en cas d'impossibilité de le joindre) de la mise en place terminée sur le lieu de sa mission par les moyens prédéterminés (WhatsApp – Téléphone). « **Poste X, en place** » **En cas d'incident (accident, malaise...), un rapport d'incident, doit être établi et envoyé en photo au Directeur de Course (annexe 13).**

V. LE POLE RAVITAILLEMENT (Annexe 09)

Jean-Luc SCANNAPIECO et Catherine BIELLE sont les responsables de l'organisation des ravitaillements.

51 – TOUS PARCOURS

511 – Installation des zones de ravitaillement

Cinq zones de ravitaillement ont été installées en des endroits particuliers des parcours du 2SEO_TERRA_VINEA_TRAIL.

Sur ces zones seront préalablement installées, par la mairie de Portel des Corbières, des tables (minimum 5), des chaises (10) et des

containers (minimum 2). Ces derniers détermineront les zones de propretés où les concurrents jetteront leurs déchets.

- **RAV 2 et 3** : Zone de ravitaillement est installée au Km 3,5 parcours L et M.
- **RAV 4** Zone de ravitaillement est installée (au Km 5,4 et 10,5 L et M) (au Km 0,8 et 2,5 Trail Portelais) Boulodrome
- **RAV 5 et 7** Zone de ravitaillement est installée au km 17,2 (L) et 14,5(M). Elle se situe proche du Pont de l'autoroute sur le chemin de la plâtrière.
- **RAV 6** Zone de ravitaillement au Km 21 à la sortie du chemin qui monte de la Berre et qui se dirige vers la station d'épuration.

L'alimentation solide et liquide de ces zones sera fournie aux personnes désignées pour tenir les ravitaillements dans la semaine qui précède la course, par Jean-Luc SCANNAPIECO qui prendra contact avec le responsable de la zone ravitaillement.

512 – Mission du responsable de chaque zone de ravitaillement

Chaque responsable a pour mission :

- **Rendre compte** au Directeur de Course ou à un de ses adjoints **de la mise en place terminée de son équipe**, sur la zone de ravitaillement (Groupe WhatsApp – Téléphone).
- **Anticiper** l'arrivée des coureurs en préparant les ravitaillements à l'avance.
- **Tenir** sa zone opérationnelle pour que les coureurs puissent se servir et repartir en perdant le moins de temps possible.
- **Permettre** aux coureurs d'accéder aux ravitaillements sans contrainte. Les **aider** à se servir, si nécessaire.
- **Gérer la zone de propreté**, en place après la zone ravitaillement.
- **Nettoyer** la zone après le passage du dernier coureur.
- Restituer à la salle du belvédère, après la course, **les produits énergétiques restants**, UNIQUEMENT.

513 – Gestion de l'évènement particulier.

En cas d'évènement particulier ou inattendu (accident, chute, malaise...), si la nécessité l'impose, appeler les secours (18).

Si traumatisme important, **appeler** les pompiers. Si traumatisme léger nécessitant une intervention, appeler le Directeur de Course qui prendra lui-même une décision.

IMPORTANT : Dans tous les cas, un compte rendu est à effectuer au Directeur de Course, dans les minutes qui suivent l'appel d'un quelconque secours.

Le rapport d'incident doit être établi et envoyé en photo au Directeur de Course. (Annexe 13)

514 – Préparation du ravitaillement 1 et du ravitaillement de fin de course

Valérie SCANNAPIECO est responsable de l'équipe constituant la zone du ravitaillement « Arrivée ». Elle s'occupera du recomplètement de la zone au fur et à mesure que le besoin s'en fera ressentir après les arrivées successives.

VI – LE POLE SECURITE

61– LE MEDECIN

Un médecin se trouvera sur les lieux de la manifestation. Il sera joignable par l'intermédiaire des organisateurs et des secouristes présents.

62– LES SECOURISTES (*Annexe 10*)

Le **Club de Sauvetage et de Secourisme de Narbonne** intervient sur la manifestation.

Missions : Positionnés du départ à l'arrivée de la course, ils seront présents pour **assurer la sécurité** en matière d'évènement entraînant une blessure sur un concurrent (sur les parcours dans le sens de la course) ou sur une personne qui se trouve sur le site Départ – Arrivée.

621 – Poste fixe 1

- Club concerné : CSSN
- Localisation : TERRA VINEA
- Mission : Assurer la sécurité sur le site / Gérer les interventions / Assurer la liaison avec le Directeur de Course (Compte rendus...)
- Horaire mise en place : 07h00

622 – Ambulance 1

- Club concerné : CSSN
- Localisation : Près de l'Autoroute au bout du chemin de la Platrière
- Horaire mise en place : 08h30
- Missions :
 - Assurer la sécurité sur les parcours.
 - Prendre contact toutes les 15' avec le PC SECOURS Fixe situé à TERRA VINEA pour faire un point de situation

623 – Ambulance 2

- Localisation : TERRA VINEA
- Missions :
 - Être en mesure d'intervenir sur n'importe quel point des parcours.
 - En cas d'intervention, prendre contact toutes les 15' avec le PC SECOURS Fixe situé à TERRA VINEA pour faire un point de situation.

624 – Missions communes

- Tous les postes et ambulances rendent compte au Directeur de Course ou adjoint dès qu'ils sont en place et opérationnel.**
- **Rendre compte en cas d'évènement particulier au Directeur de course ou adjoint.**
 - **En cas d'incident, le rapport d'incident doit être établi et envoyé en photo au Directeur de Course. (*Annexe 13*)**

63– LES VTT

631 – Fermeture de la course

- Les courses seront fermées par un VTT.
- Positionnement de différents postes de manière à prendre les relais après des zones difficiles à VTT.
- **MISSION** : Signaler l'arrivée prochaine des premiers coureurs et de la course aux usagers de la route / Assurer la sécurité de tous les usagers / Intervenir en premier ressort sur un accident en attendant les secours.

632 – VTT avec missions spécifiques

- Des VTTistes seront désignés
 - **Thierry BERNICOLA (Liaison Speaker)**
 - **Robert VINEL (Liaison Speaker / Caméraman)**
 - **Jean-Pierre MORENO (Liaison Speaker / Caméraman)**

MISSIONS : Rester en contact régulier avec le speaker de la course pour renseigner le public sur la zone arrivée de la progression de chaque course. Effectuer un maximum de prise de vue.

634 – Carrefours signalés sur l'annexe 11

Les VTT préalablement désignés porteront une attention particulière avec positionnement en statique (si nécessaire) sur les carrefours situés en annexe 11 afin de porter une aide aux signaleurs en place.

635 – Gestion de l'évènement

En cas d'évènement particulier ou inattendu (accident, chute, malaise...), si la nécessité l'impose, appeler les secours.

Si traumatisme important, appeler les pompiers, si traumatisme léger nécessitant une intervention, appeler immédiatement le Directeur de Course qui activera l'ambulance la plus proche.

Situer l'évènement le plus précisément possible pour améliorer les délais d'intervention.

Dans tous les cas, un compte rendu est à effectuer immédiatement au Directeur de Course.

Le rapport d'incident doit être établi et envoyé en photo au Directeur de Course (Annexe 13).

VII – LE POLE MEDIAS / LE POINT PRESSE (Annexe 15)

71 – LES CAMERAMEN SUR LES COURSES

- **Robert VINEL**
- **Jean-Pierre MORENO**
- Le caméraman a toute latitude des prises de vues. Il doit rechercher l'originalité de la prise et couvrir tout l'évènement.
- La sécurité doit être observée dans tous les domaines (Code de la Route et danger de positionnements pour filmer). Les coureurs peuvent être filmés sous tous les angles.
- Dès son arrivée sur les lieux, il prend contact avec le caméraman sur site afin de décharger sa carte SD pour se préparer à filmer la remise des récompenses et le pot VIP.

72 – LE CAMERAMAN SUR SITE

- **Lyséa GOUGES**
- **Filme** tout ce qui se passe sur le site pendant la course. Remise des dossards, préparation de la remise des récompenses, la remise des récompenses, le Cocktail dinatoire.)
- **Filme les interviews avant ou après la course.**
- **Filme** les arrivées des courses Hommes et Femmes.
- **Décharge** la carte SD du caméraman qui sera sur la course, dès son arrivée.
- **Gère** la recharge des batteries des trois GO PRO afin qu'elles restent opérationnelles.

73 – LE DRONE

- **Paul PEREIRA**
- **Filme** essentiellement sur PORTEL DES CORBIÈRES et si possible la zone arrivée.
- **Prend** un maximum images des coureurs dans les zones désignées préalablement.
- **Fournit** à l'organisation rapidement les séquences filmées pour les intégrer dans le montage de la vidéo de l'évènement.
- L'organisateur se charge de faire les demandes d'autorisation.

74 – LE POINT PRESSE (Annexe 15)

Le préposé aux interviews, **Jean TABONI**, conduira les trois premier(e)s vers le speaker et le Point Presse pour une interview à chaud à l'arrivée de chaque course.

Cette zone pourra également être utilisée avant ou pendant la course pour des interviews improvisées.

VII – LE POLE ANIMATION

L'animation de la journée (Course et évènement sur place) sera assurée par le speaker Nicolas REVERTE. Il suivra un protocole préalablement établi par Jean-Luc SCANNAPIECO et Cathy BIELLE.

VII – LE POLE CHRONOMETRAGE

- Dirigé par l'équipe de ATS, le chronométrage des parcours, via un système de puce électronique, permettra d'établir un classement sérieux.
- Le chronométrateur s'attachera à rendre des classements sur lesquels figureront, outre les classements par catégories, **les dates de naissance** de tous les concurrents.

IX – LE STATIONNEMENT A PORTEL DES CORBIÈRES (Annexe 14)

Afin d'assurer la sécurité sur le site la Mairie de Portel-des-Corbières mettra en place les mesures suivantes :

- **Interdiction de stationnement pour les concurrents** sur le parking devant TERRA VINEA, sauf pour les clients et les organisateurs.
- **Interdiction de stationnement**
 - **Interdire la circulation sur la route allant et venant du pont de Lastour.**
 - **Interdire ou réguler la circulation Grand Rue**
 - **Interdire ou réguler la circulation Rue du quartier neuf**
 - **Interdire la circulation chemin de la plâtrière (de l'autoroute à Terra Vinea)**
 - **Créneau horaire : 08h30 / 11h00**
 - **Penser à laisser barrière ouverte « Notre Dame des Oubiels »**
- **Procéder à la mise en place d'indication de direction** vers les parkings disponibles pour concurrents, particulièrement vers le parking de la salle Tamaroque.

X – LE COCKTAIL

Préparation sous la direction de Catherine BIELLE, il sera mis en place à l'arrière de la salle du Belvédère en collaboration avec la Mairie de Portel des Corbières et les personnels 2SEO préalablement désignés.

XI – LE BRIEFING

- Un briefing de l'ensemble des bénévoles sur site, aura lieu la veille de la manifestation et un rappel sera effectué avant le départ des courses.
- Rappel de toutes les consignes aux VTT suiveurs.
- Un briefing concernant chaque course sera effectué par le Directeur de Course juste avant le départ. Il sera rappelé l'ensemble des consignes de sécurité, l'utilisation des zones de propreté, la disqualification en cas de jet d'emballage dans la nature, le respect des signaleurs et des bénévoles...

XII – LE DEBRIEFING

- Dans les semaines qui suivront l'événement, une réunion pour débriefer l'épreuve sera organisées dans le but d'établir la liste des domaines à améliorer pour l'édition suivante.
- **Dans tous les cas, celles et ceux qui ne pourront y assister et/ou qui auront des observations à faire remonter de manière à améliorer le dispositif à venir, sont invités à s'exprimer en suivant le lien suivant :**

[Document débriefing en ligne 2SEO TERRA VINEA TRAIL 2025](#)

Signés

Catherine BIELLE,
Responsable Administrative,
Gestion et Trésorerie

Jean-Luc SCANNAPIECO
Président de 2SEO



Destinataires @ :

A titre d'information :

.

Pour action :

- Jean-Luc SCANNAPIECO (Président SSE et directeur de Course)
- Catherine BIELLE (Responsable administrative et financière 2SEO)
- Valérie SCANNAPIECO (Ravitaillement Arrivée)
- Jean TABONI (Adjoint Directeur de Course)
- Claude MELIS (Adjoint Directeur de course)
- Jean-Pierre MORENO (Liaison Speaker / Caméra 1) VTT
- Thierry BERNICOLA (Liaison Speaker) VTT
- Lyséa GOUGES (Caméra 3 sur site)
- Robert VINEL (Liaison Speaker et Caméra 2)
- Paul PEIRERA (Drone)
- Philippe SAINT MARTIN (Photographe)
- Valérie SCANNAPIECO, Fabienne MORENO, Françoise VIER, José MORENO
- Nicolas REVERTE (Speaker)
- Bertrand SAINT LEBES (Médecin)
- Joshua MARTY (Directeur de TERRA VINEA)
- Bruno TEXIER (Maire de Portel-des-Corbières)
- Club de Sauvetage et de Secourisme de Narbonne (Secouristes)
- Mairie de Portel-des-Corbières (Départ, Arrivée, Ravitaillements et Zones de propreté, stationnements, restrictions de circulation, Cocktail)
- Signaleurs (liens envoyé par mail)
- Référents Ravitaillements (Avec mission de retransmettre à tous les ravitailleurs)
- David CAUDERLIER (Directeur EANM Narbonnais)

ANNEXES

TERRA VINEA L 25 KM

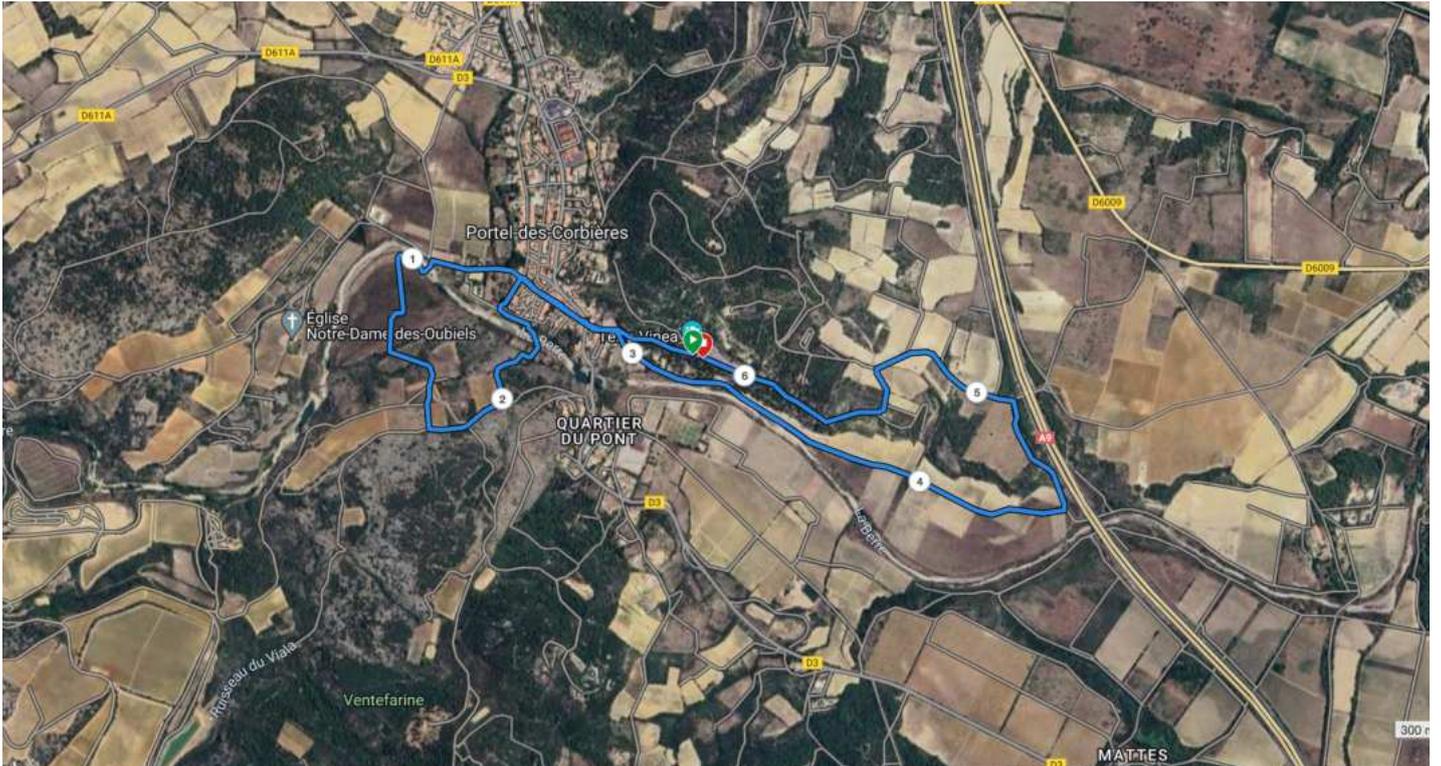
ANNEXE 1



TERRA VINEA M 15 KM



TRAIL PORTELAIS 6 KM



LA MARCHÉ ROSE 5 KM



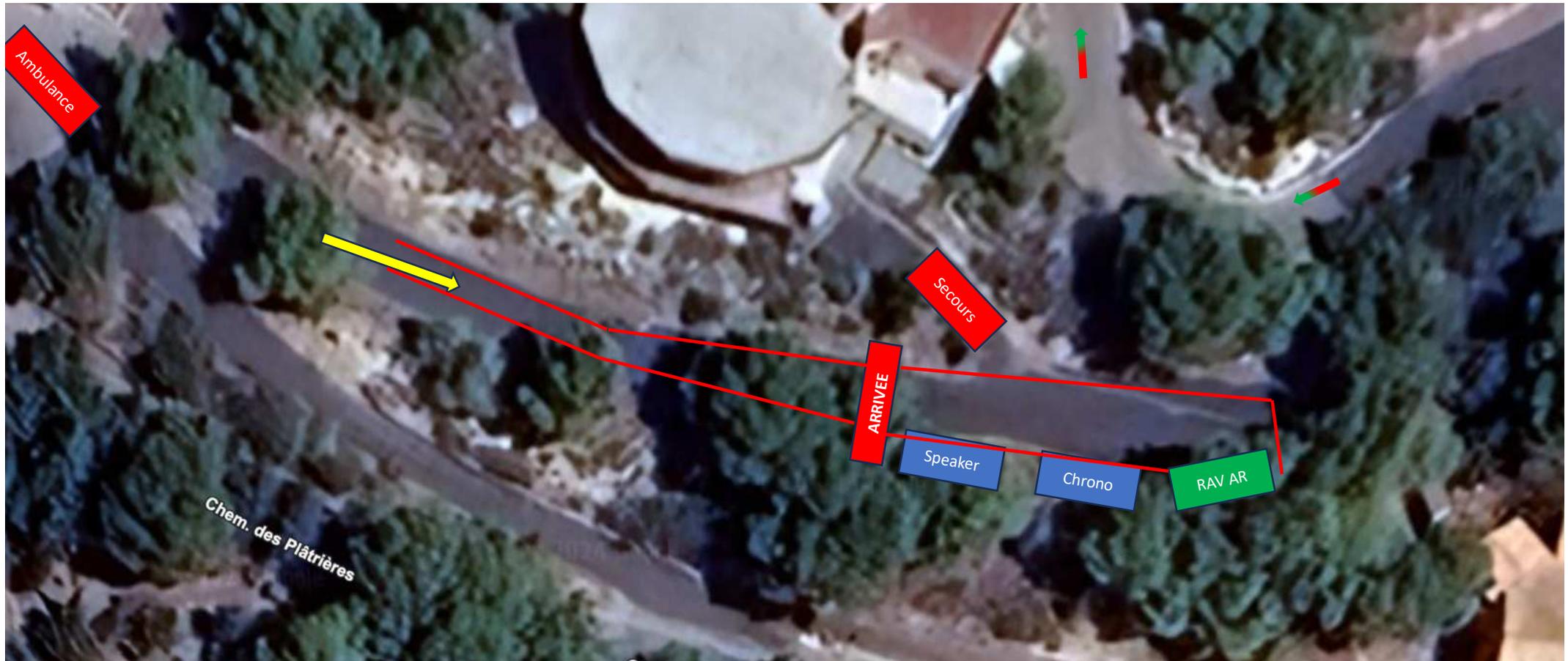
ZONE DEPARTS

ANNEXE 02



ZONE ARRIVÉE

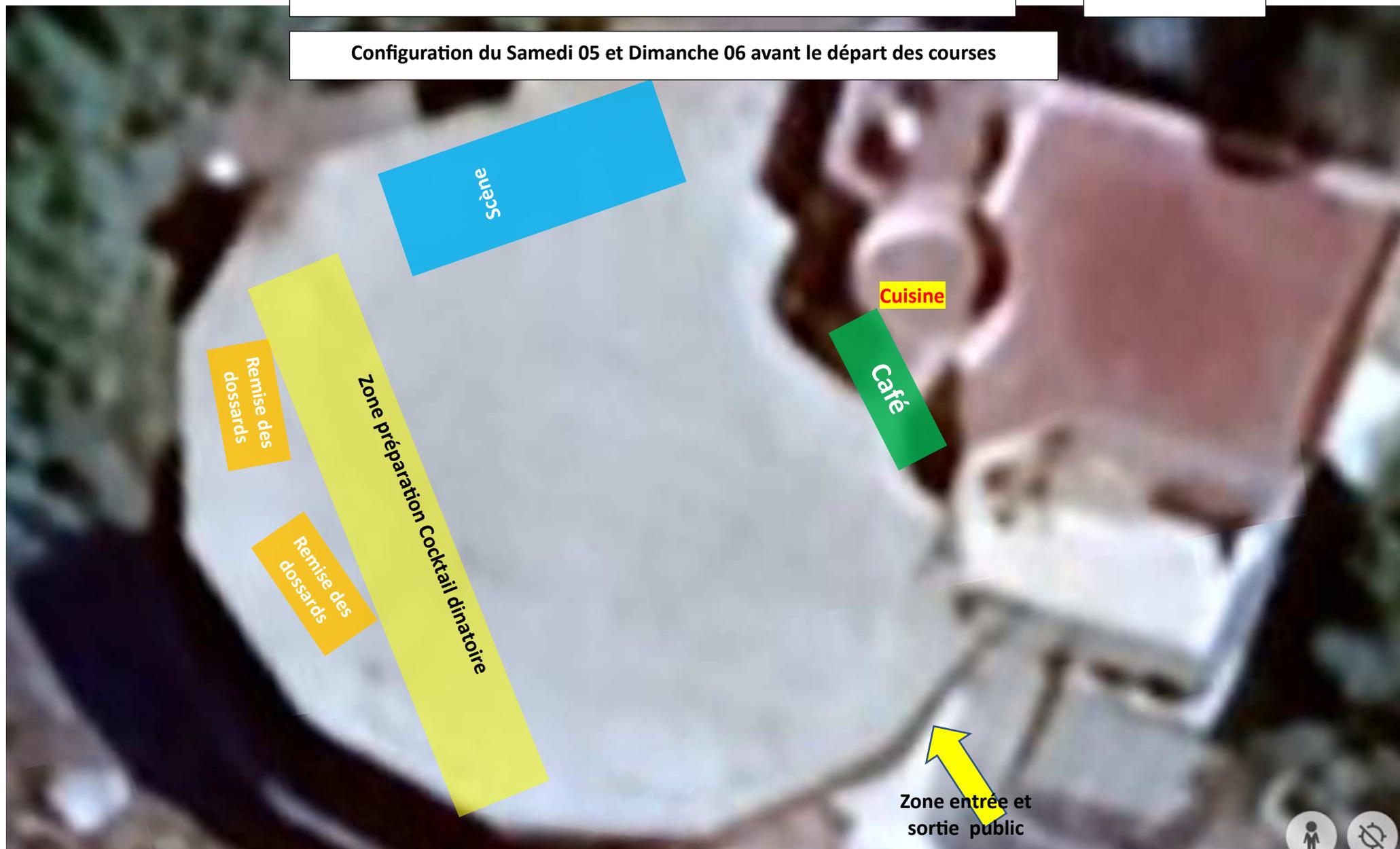
ANNEXE 02



SALLE DU BELVEDERE

ANNEXE 03

Configuration du Samedi 05 et Dimanche 06 avant le départ des courses



TERRA_VINEA_TRAIL L : 25 km
TERRA_VINEA_TRAIL M : 15 km
LE TRAIL PORTELAIS : 6 km

ANNEXE 4

	OK	N° POSTE	KM	KM	Itinéraire détaillé Nomination des routes	Danger Signalé	Horaire de passage premier	Horaire de passage dernier	Nombre Signaleurs	Signaleurs à pied	Postes ou Barrières possibles
parcours / ravito					MOYENNE km/h		19	8			
TERRA_VINEA TRAIL L			25		DEPART 08h30						
TRAIL PORTELAIS			6		DEPART 08h35						
TERRA_VINEA TRAIL M			15		DEPART 09h00						
		1	0,2	0,2	Che Platrières / Ch Vignes de bas		08h30		2		
		2	2,3		Pont sur l'autoroute		08h37		1		
		3	4,8	0,3	Che Platrières / Av Corb / Gd Rue		08h45		3		
Ravito 1 sortie km 4		4	5,1	0,62	Gd Rue / Rue du Quartier Neuf		08h46	09h40	1		
		5	5,44		Rue de l'Horte / Ch des Carrettes		08h47	09h40	1		
Ravitos 2 et 3 au KM 5,2 et 10,7		5	9,8		Rue de l'Horte / Ch des Carrettes		09h01	10h13	0		
		3	10,1	2,8	Gd Rue / Rue du Quartier Neuf		09h02	10h14	0		
		6	10,74		Rue du Quartier Neuf / Av des Corb		09h03	10h20	2		
		7	10,8		Av des Corbières / Che de la Bade		09h03	10h20	2		
Ravitos 4 au KM 12,5 et 15,6		8	12,5		Proche dom L'arqué		09h10	10h33	1		
		2	17,2		Pont sur l'autoroute		09h24	10h39	0		
Ravitos 5 aux		9	19		Lit de la Berre (Sigean)		09h30	10h52	1		
		10	22,2		Espace Tamaroque / Vers gué		09h39	11h15	1		
		11	22,3		Sortie Gué / Ch Vugnes de Bas		09h39	11h16	1		
									0		
		X	Postes qui servent à 2 reprises						0		
			ARRIVEE TRAIL PORTELAIS				08h55	09h20	0		
			ARRIVEE TRAIL TERRA_VINEA_TRAIL M				09h50	10h52			
			ARRIVEE TRAIL TERRA_VINEA_TRAIL L				09h50	11h40	16		

SIGNALEURS EMPLACEMENTS

XX

ANNEXE 04



Zones
caméra

SIGNALEURS EMPLACEMENTS MARCHE

ANNEXE 04

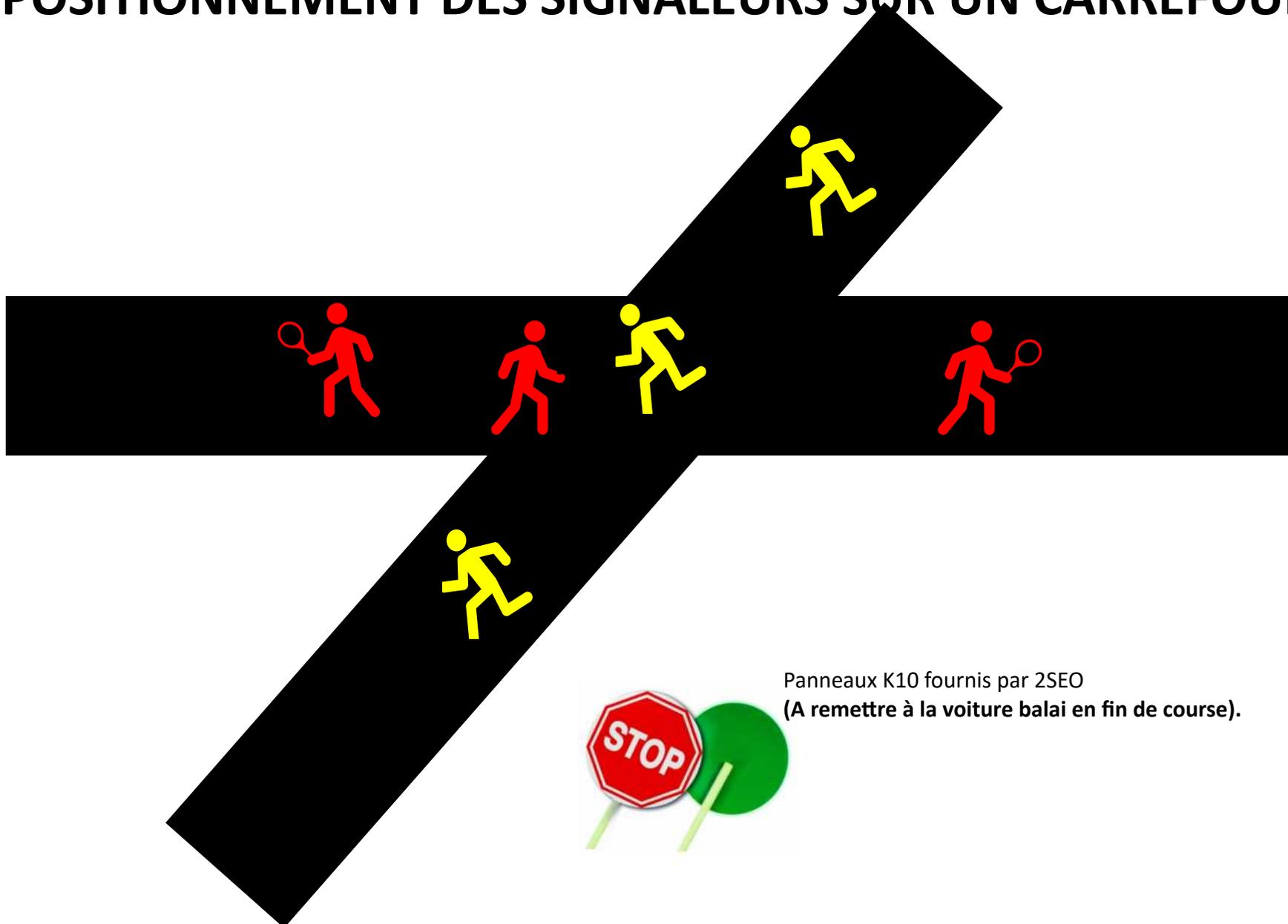


MATERIEL

CARREFOUR CONCERNÉS PAR PANNEAUX ET SIFFLETS

	CARREFOUR	Point KM	PANNEAUX K10	SIFFLET
PORTEL DES CORBIÈRES	Chemin de la Platrière / Avenue des Corbières / Grand Rue	4,8 (M et L) 0,4km (TP)	2	2
	Rd Point Avenue des Corbières / Avenue des Platanes / Rue du Quartier Neuf	10,7	3	3
TOTAUX			44	42

POSITIONNEMENT DES SIGNALEURS SUR UN CARREFOUR



Panneaux K10 fournis par 2SEO
(A remettre à la voiture balai en fin de course).

CONSIGNES ET MISSIONS DES SIGNALEURS

- Se positionner sur sa zone 40 minutes avant l'heure de passage prévue sur le tableau en annexe 04.
- 30' avant l'heure de passage prévue, **chaque poste rend compte sur le Groupe Whatapps au Directeur de Course ou son adjoint de la mise en place terminée.** Il annonce : « **Postes N° X en place** »
- Le passage du premier concurrent ou du VTT ouvreur selon le poste.
- **MISSION :**
 - **Tenir les et sécuriser les carrefours afin de donner la priorité aux concurrents.**
 - **Remettre la circulation en route lorsqu'il n'y a pas de concurrents.**
 - **Prudence sur les carrefours avec positionnement en amont d'un signaleur si nécessaire.**
 - **Siffler pour signaler l'arrivée des concurrents pour les postes pourvu d'un sifflet.**
- En cas d'incident, même paraissant anodin, rendre compte au Directeur de Course ou un de ses adjoint au numéro figurant sur la carte fournie.
- En cas d'accident grave, appeler les secours (18) puis Rendre Compte au Directeur de Course.
- En cas d'accident ou incident sans gravité, rendre compte au Directeur de Course qui avisera sur la conduite à tenir.
- La levée du dispositif après le passage du dernier concurrent ou du VTT.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE PORTEL-des-CORBIÈRES

ARRÊTÉ PORTANT ORGANISATION D'UN TRAIL « 2SEO TERRA VINEA TRAIL » ORGANISÉ LE 6 OCTOBRE 2024
DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION DES VÉHICULES
N° 117-2024

Le maire de PORTEL-des-CORBIÈRES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1 à L2212-5, L2213-1 à L2213-6,

VU le Code de la Route et notamment les articles L325-1 à L325-13 , L411-1, R411-1 à R411-28, R417-9 à R417-13 et R325-1 à R325-46,

VU le Code de la Santé Publique,

VU le Code du sport et notamment les articles R331-6 à R331-17-2,

VU le Code Pénal et notamment les articles R610-5 et R.623 — 2,

VU le Code de la voirie routière et notamment l'article R.116-2,

VU l'Arrêté interministériel en date du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes,

VU l'Arrêté du 6 novembre 1992 (la 5ème partie de l'instruction interministérielle), modifié relatif à l'approbation de modification de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

CONSIDÉRANT la demande Jean-Luc SCANNAPIECO, président de Sun Stages Endurance, qui sollicite l'autorisation de parcourir la commune de PORTEL-des-CORBIÈRES, le 6 octobre 2024 pour une manifestation sportive intitulée « 2SEO TERRA VINEA TRAIL »,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire, pour des raisons de sécurité et de commodité de réglementer la circulation des véhicules pour permettre le bon déroulement de la course pédestre,

CONSIDÉRANT que le déroulement de l'épreuve sportive « « 2SEO TERRA VINEA TRAIL » » nécessite d'assurer la sécurité des participants, des usagers de la route et des spectateurs,

CONSIDÉRANT que pour assurer le bon déroulement et la sécurité des participants du « « 2SEO TERRA VINEA TRAIL » », il convient d'adopter des mesures particulières en matière de :

- priorité de passage aux participants de l'épreuve,
- contrôle des accès,
- sécurité,
- stationnement,
- circulation,

et de prévoir leur mise en application.

ARRÊTE

ARTICLE 1 - L'autorisation sollicitée par Jean-Luc SCANNAPIECO, président de Sun Stages Endurance, pour organiser, le dimanche 6 octobre 2024, le passage sur la commune de PORTEL-des-CORBIÈRES de l'épreuve sportive « 2SEO TERRA VINEA TRAIL », est accordée selon les conditions suivantes.

ARTICLE 2 - Pour sa 1^{ère} édition, la course pédestre « 2SEO TERRA VINEA TRAIL » est autorisée à emprunter les voies et chemins de la commune de PORTEL-des-CORBIÈRES, le 6 octobre 2024.

ARTICLE 3 - Une priorité de passage aux participants du « 2SEO TERRA VINEA TRAIL » est accordée le dimanche 6 octobre 2024 de 8h30 à 11h00 sur les rues suivantes:

- Avenue des Corbières
- Chemin de la Bade
- Chemin de l'Arque
- Chemin de la Barraquette
- Chemin de la Serre
- Chemin du Pujol
- Chemin de Lou Béal
- Chemin de Bendrans
- Chemin des vignes du bas
- Quai de la Berre
- Rue de la Rusque

ARTICLE 4 - La circulation des véhicules sera interdite, sauf aux organisateur et secours de la commune de PORTEL-des-CORBIÈRES, à savoir :

- Chemin dit de Villesèque (du tronçon rue de l'horte - pont de Lastours)
- Rue de l'horte
- Grand'rue
- Rue du Quartier neuf
- Chemin des plâtrières (du tronçon allant du parking de l'ancienne mine au pont de l'autoroute)

ARTICLE 5 - La sécurité de la traversée des différents carrefours et de l'ensemble des courses, les fermetures des accès aux voies et les interruptions de circulation des véhicules lors du passage des coureurs seront assurées par les organisateurs et les signaleurs de parcours dûment mandatés.

ARTICLE 6 - Le nettoyage et la remise en état des lieux sont placés sous la responsabilité du demandeur.

ARTICLE 7 - La signalisation réglementaire sera mise en place par l'organisateur de la course pédestre « ZSEO TERRA VINEA TRAIL ».

ARTICLE 8 - La présente autorisation n'est valable que pour la période mentionnée à l'article 1. Elle sera périmée de plein droit s'il n'en est pas fait usage à la date détaillée à l'article 1.

ARTICLE 9 - La présente autorisation n'est donnée que sous réserve des droits des tiers et des règlements en vigueur.

ARTICLE 10 - Les infractions au présent arrêté, en application des dispositions du Code de la route, seront constatées et sanctionnées par les services de police qui pourront procéder à la mise en fourrière immédiate de tout véhicule altérant la sécurité du site ou occasionnant une gêne au bon déroulement du « ZSEO TERRA VINEA TRAIL », et ce, dans les conditions prévues aux articles L325-1 à L325-3 du Code de la route.

ARTICLE 11 - Monsieur le maire de PORTEL-des-CORBIÈRES, monsieur l'agent Asvp de PORTEL-des-CORBIÈRES, monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de PORT- LA NOUVELLE, et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des prescriptions du présent arrêté.

ARTICLE 12 - Tout recours à l'encontre du présent arrêté pourra être porté devant le tribunal administratif de MONTPELLIER soit par courrier adressé au 6, rue Pitot - CS 99002 34063 MONTPELLIER CEDEX 02, soit par voie électronique sur le site : <https://www.citoyens.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois suivant sa notification ou sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être présenté à l'auteur de la décision. Dans ce cas, le recours contentieux pourra être introduit dans les deux mois suivant la réponse (le silence gardé pendant les deux mois suivant le recours emporte le rejet de cette demande).

ARTICLE 13 - Ampliation est adressée à :

- Monsieur le Sous-préfet de Narbonne,
- Madame la secrétaire générale de la commune de PORTEL-des-CORBIÈRES,
- Monsieur l'agent ASVP de la commune de PORTEL-des-CORBIÈRES,
- Monsieur le responsable des services techniques de la commune de PORTEL-des-CORBIÈRES,
- Monsieur le commandant de la brigade de Gendarmerie de PORT- LA NOUVELLE,
- Au demandeur,

Fait à PORTEL DES CORBIÈRES, le lundi 9 septembre 2024.

Affiché, le 9 septembre 2024.

Le maire,

Bruno TEXIER,



CARTE AVEC NUMEROS DE TELEPHONE IMPORTANTS



DIRECTEUR DE COURSE

SCANNAPIECO, Jean-Luc : 06.99.36.92.01

DIRECTEUR DE COURSE ADJOINT 1

TABONI, Jean : 06.13.83.33.36

DIRECTEUR DE COURSE ADJOINT 2

MELIS, Claude : 06.12.91.07.87

RAVITAILLEMENTS

- 1 : Terra Vinea
- 2 et 3 : Parking Boulodrome
- 4 : Km 12 // Domaine de l'Arque
- 5 : Km 17 // Avant le pont sur l'autoroute
- 6 : Km 21 // Sortie du chemin avant d'aller vers la station d'épuration

RAVITAILLEMENTS

ANNEXE 9

RAV 4

RAV 5 et 7

RAV 2 et 3

RAV 6



COMMENT ACCÉDER AUX LIEUX DE RAVITAILLEMENTS

RAVITAILLEMENTS 2 et 3

LIEU : Parking Boulodrome

Accès : Dans Portel des Corbières, prendre l'Avenue des Corbières, prendre Grand Rue, continuer vers la rue de l'Horte.

Le ravitaillement se trouve sur le parking devant le boulodrome.



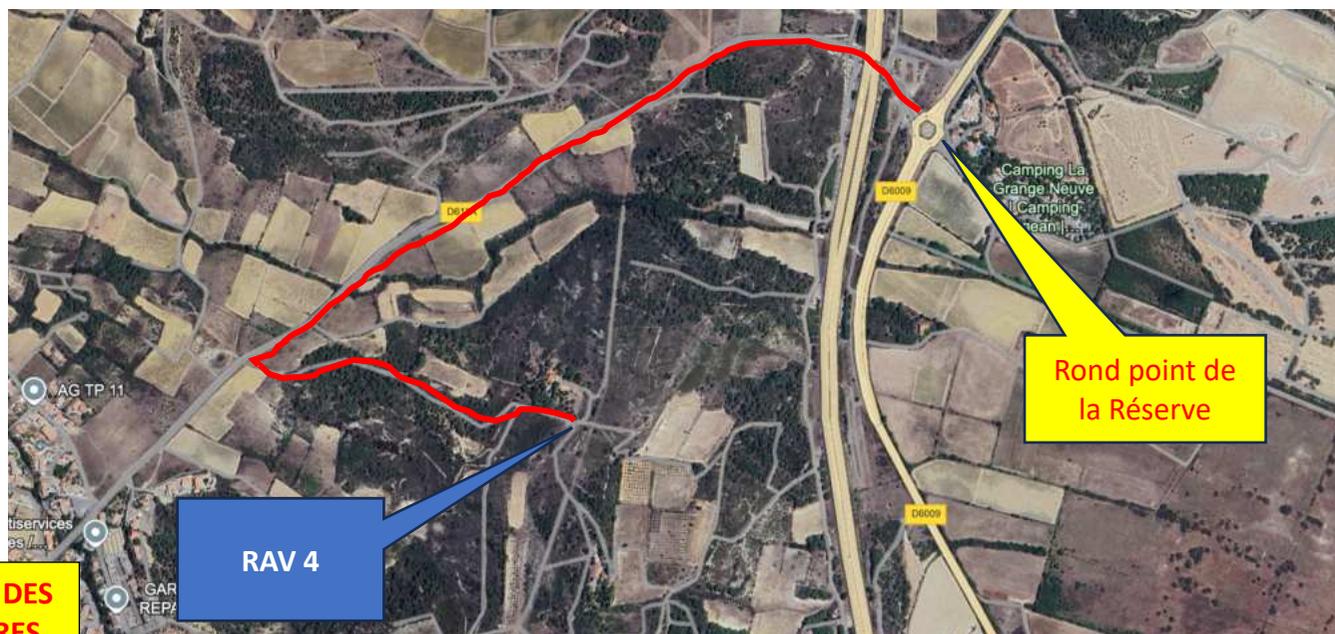
RAVITAILLEMENTS 2 et 3

LIEU : Domaine de l'Arque

Accès : Au rond-point de la réserve, prendre direction Portel des Corbières.

A 1,5 km prendre le chemin goudronné à gauche et monter jusqu'au ravitaillement qui se trouve au bout du chemin goudronné, sur la droite.

Possibilité de stationnement juste après sur la gauche.



COMMENT ACCÉDER AUX LIEUX DE RAVITAILLEMENTS

RAVITAILLEMENT 5 et 7

LIEU : Juste avant le Pont de l'Autoroute

Accès : Se rendre à Terra Vineá. Suivre le chemin de la Platrière jusqu'au pont de l'Autoroute. Le ravitaillement se trouve là. Possibilité de stationner sur place.

PORTEL DES
CORBIÈRES



RAVITAILLEMENTS 6

LIEU : Embranchement sortie de chemin et chemin partant vers la station d'épuration.

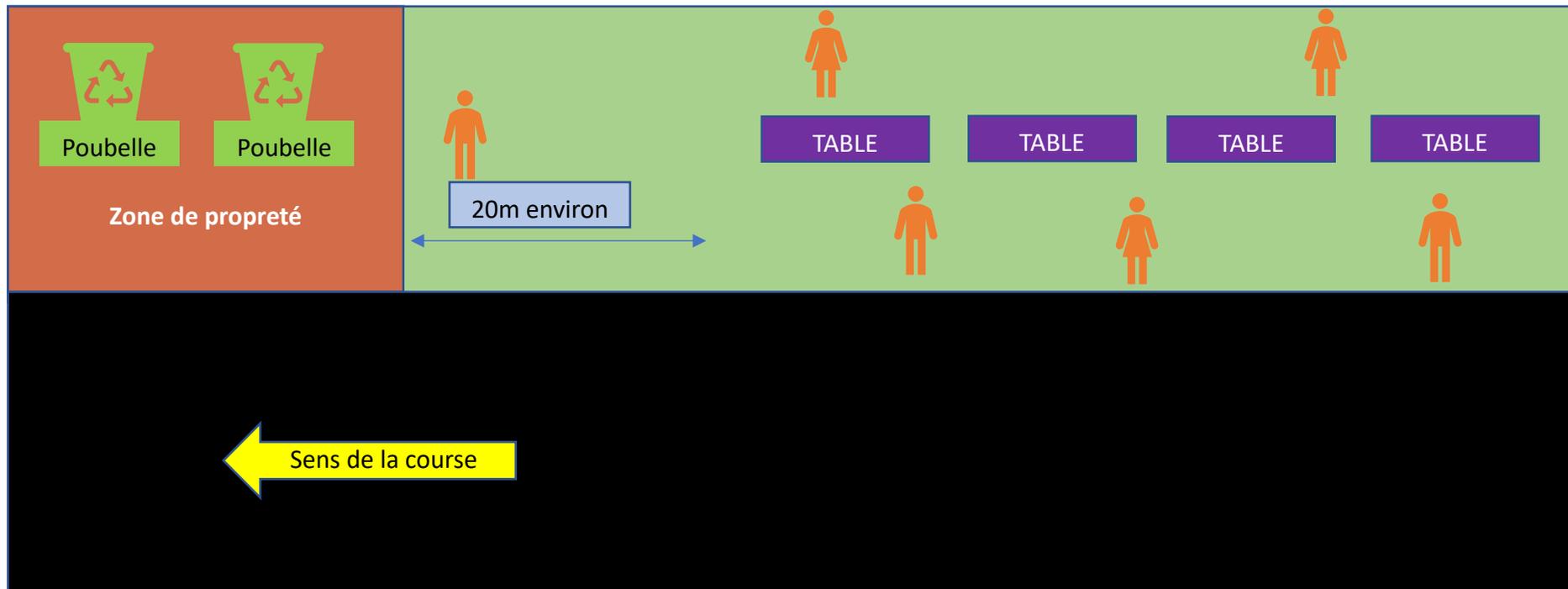
Accès : après avoir traversé Portel des Corbières, prendre direction SIGEAN. Lorsque vous passez sur le pont qui enjambe la Berre, vous effectuez 1350m et vous apercevez, sur votre droite, une aire de repos, vous continuez 145m et vous prenez le chemin qui se trouve sur votre gauche. Moins de 100m après, vous arrivez sur le RAV 6. Possibilité de stationner sur place.

PORTEL DES
CORBIÈRES

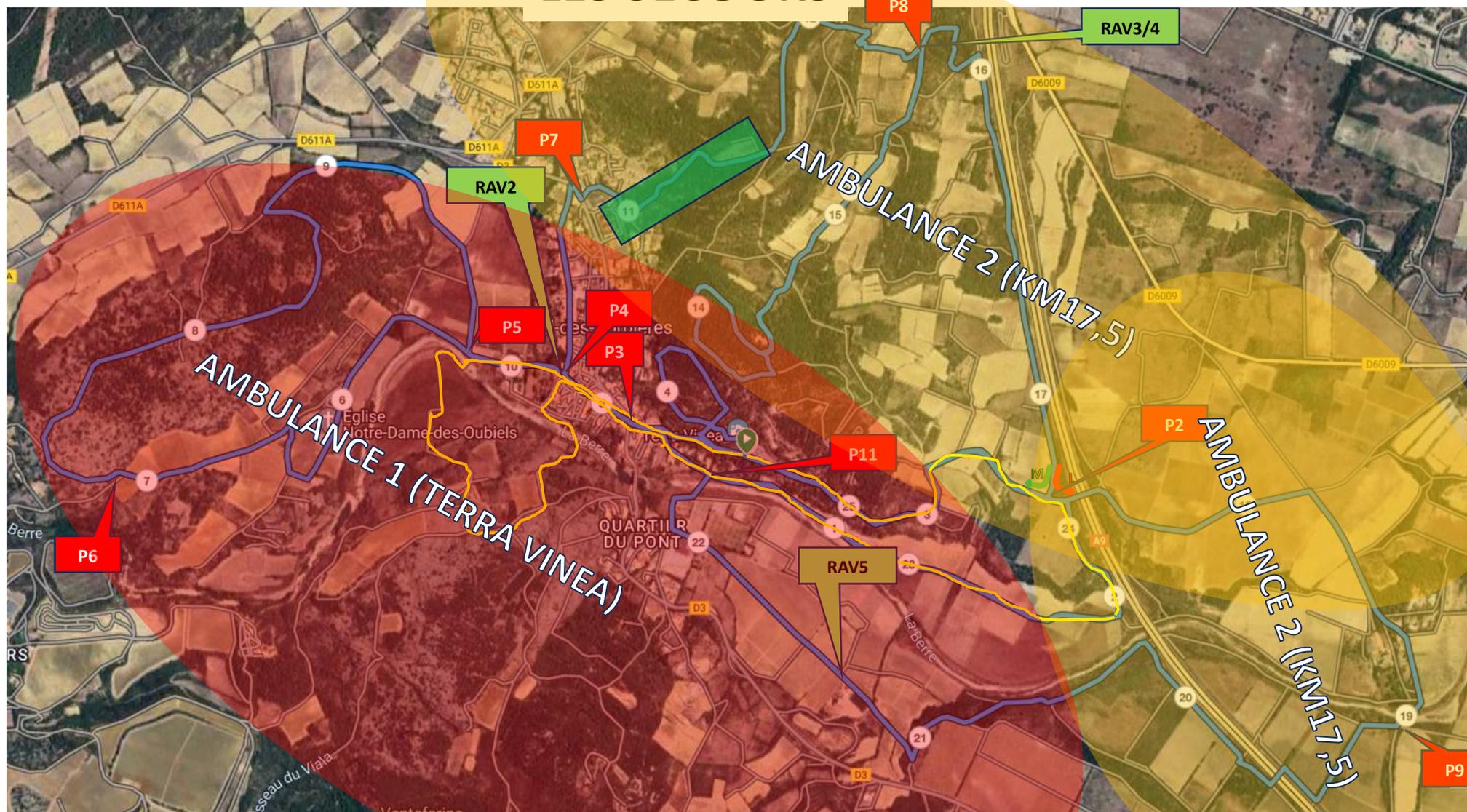


LES RAVITAILLEMENTS

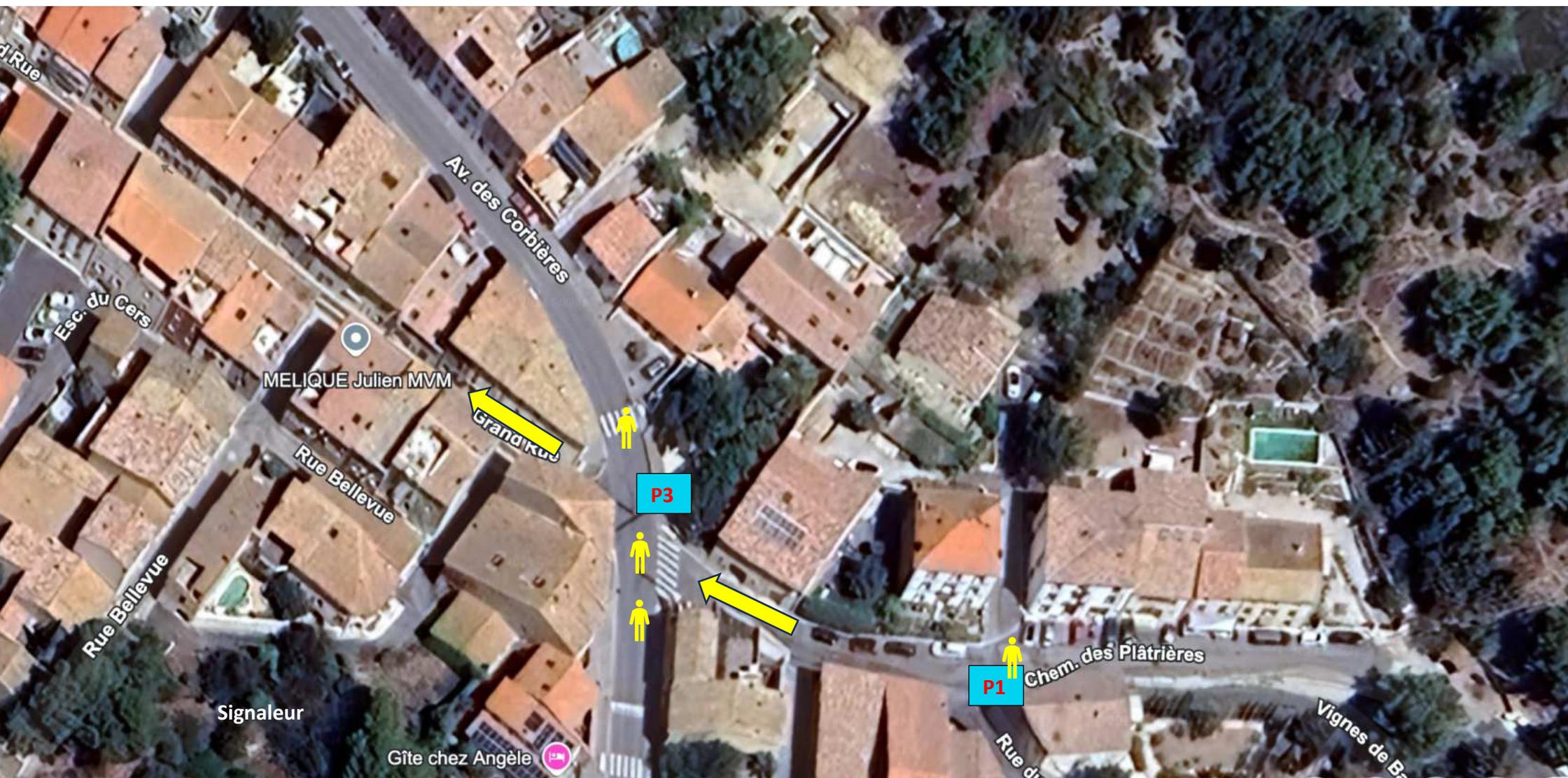
ANNEXE 09



LES SECOURS



CARREFOURS IDENTIFIÉS



CARREFOURS IDENTIFIÉS



LE RAPPORT D'INCIDENT

ANNEXE 13

RAPPORT D'INCIDENT



SIGNALEUR			
Nom et prénom			
Adresse complète			
N° de téléphone			
N° de permis de conduire, date et lieu de délivrance			
INCIDENT			
Lieu précis de l'incident : (commune, rue, intersection)			
Date de l'incident :		Heure de l'incident :	
Nature et circonstances de l'incident :			
Immatriculation du ou des véhicules concernés :			
Couleur, marque, modèle de véhicule :			
Description du chauffeur et le cas échéant des passagers :			
Témoins : (coordonnées complètes)			
CADRE RESERVE AU CLUB ORGANISATEUR			
Nom du club organisateur	SUN STAGE ENDURANCE- 2SEO		
Nom de l'épreuve	2SEO_TERRA_VINEA_TRAIL		
Type d'épreuve	TRAIL		
Nom du président du club	Jean-Luc SCANNAPIECO		
Coordonnées complètes			
Nom du responsable sécurité	Jean-Luc SCANNAPIECO		
Coordonnées complètes			

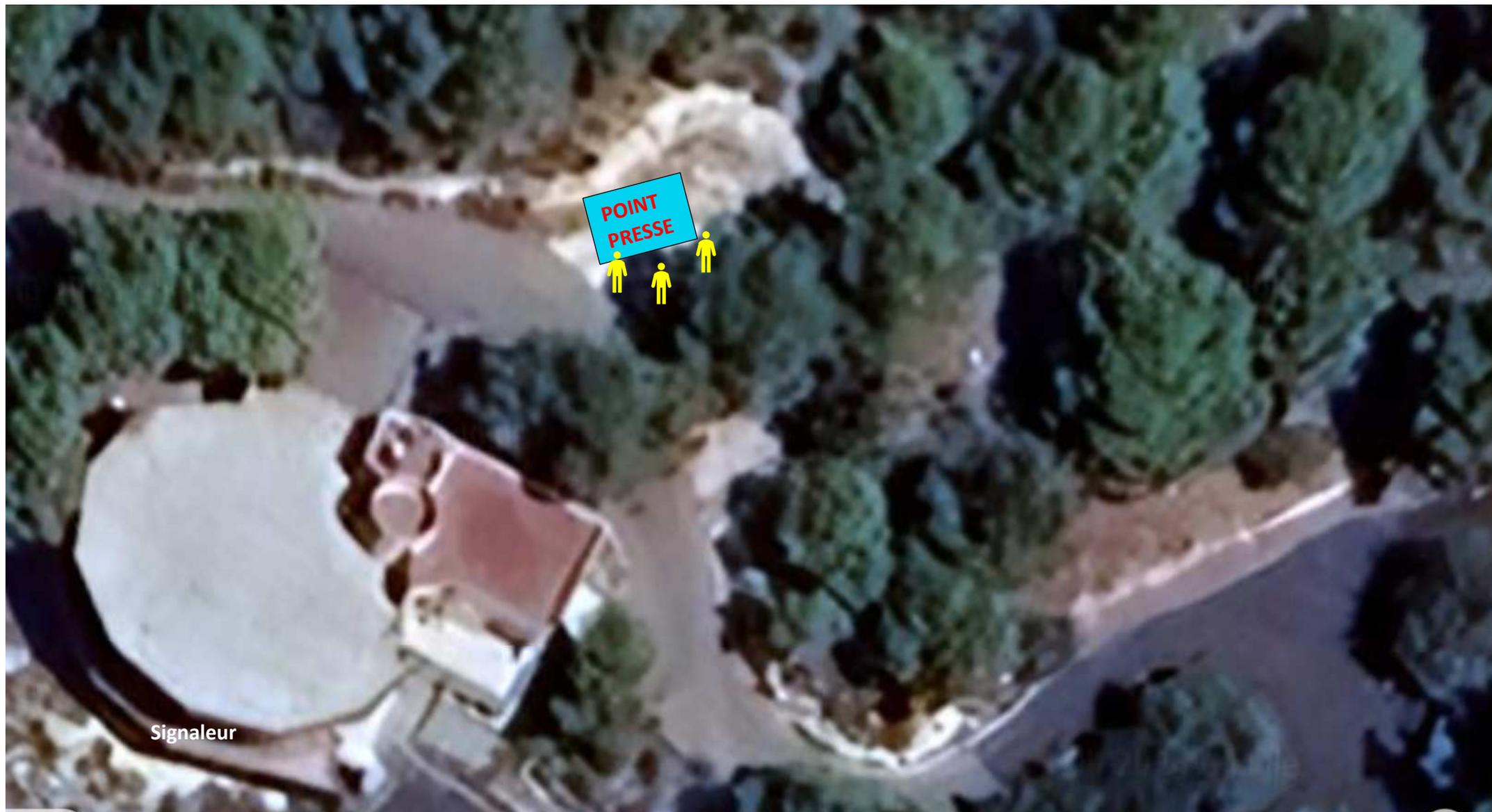
SIGNATURE SIGNALEUR

SIGNATURE ORGANISATEUR

LE STATIONNEMENT A PORTEL DES CORBIERES



LE POINT PRESSE



Signaleur